

Le Collège communal de la Ville de THUIN, en séance le 14 novembre 2016, a décidé de convoquer les Membres du Conseil communal à la réunion qui se tiendra **le 29 NOVEMBRE 2016 à 20h30**, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Grand'Rue 36, à 6530 Thuin.

A Thuin, le 21 novembre 2016.

La Directrice générale,

Michelle DUTRIEUX



Par le Collège,

L'Echevin délégué aux
fonctions de Bourgmestre

Philippe BLANCHART

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GÉNÉRALES

1. Remise du titre de lauréat du travail à Madame Marie-Paule DESORBAIX, Monsieur Claude DE RYCK et Monsieur Arian GERARD.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2016.
3. Communications :
 - a) du Président – Bourgmestre en Titre
 - b) de l'Echevin délégué aux fonctions de Bourgmestre
 - c) de l'Echevin des Finances
4. Service « Allo Santé » - Approbation de la convention à conclure avec l'ASBL « Coordination des soins à domicile de la Ville de Charleroi » - Décision.
5. Promotion de la santé à l'école – Avenant à la convention de collaboration avec l'A.S.B.L. Centre Régional de Santé de la Thudinie – Approbation.
6. Intercommunale INTERSUD – Approbation du point inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 12 décembre 2016.
7. Intercommunale ORES ASSETS – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 15 décembre 2016.
8. Goûter des aînés du 09 novembre 2016 – Recours aux services de l'A.L.E. - Ratification.

PATRIMOINE :

9. Location de parcelles agricoles sur Biercée – Cession de fermage – Décision.
10. Vente du mobilier de la Chapelle des Sœurs grises – Révision de la décision du 22.04.2014.
11. Relais nautique – Fin de la convention liant l'ASBL Office du Tourisme et la Ville.
12. Bâtiment rue des Nobles 32 :
 - a) Fin de la convention d'occupation par l'ALE ;
 - b) Fin de la convention d'occupation par l'AMO ;
 - c) Fin de la convention d'occupation par Sambre Services II ;
13. Maison de la Tour au Quartier du Beffroi – Fin de la convention d'occupation par l'ASBL Centre Culturel de Thuin – Haute Sambre.

FINANCES – INVESTISSEMENTS - TRAVAUX :

14. Communication de l'arrêté du 27.10.2016 du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville portant approbation de la prise de participation E de la Ville dans le capital de l'intercommunale IGRETEC dans le cadre des travaux d'égouttage de la rue de Lobbes telle que votée en séance du Conseil communal du 20.09.2016.
15. Communication de l'arrêté du 17.10.2016 du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville portant approbation des règlements fiscaux sur la redevance sur la délivrance de documents et renseignements administratifs et sur les prestations de services administratifs exercices 2016 à 2019 et sur la taxe sur l'exploitation des services de taxis exercices 2016 à 2019 tels que votés en séance du Conseil communal du 20.09.2016.
16. Règlement-redevance lié au stationnement zone bleue – révision de la décision du 20.09.2016.
17. Adoption d'un règlement de l'impôt sur les pylônes, mâts ou antennes affectés à un système global de communications mobiles (GSM).
18. SAR TC 116 dit « Chapelle des Sœurs Grises » - Approbation de la convention spécifique relative à l'octroi d'un prêt pour investissement dans le cadre du plan « Sowafinal II ».
19. Octroi d'un subside à la RTBF pour le logement lors du tournage de l'émission « Les Ambassadeurs ».
20. Reconduction de la convention conclue avec la commune de Merbes-le-Château pour le déneigement d'une partie des rues de Leers-et-Fosteau - Décision.
21. Acquisition de 2 véhicules pour le service équipement via la centrale d'achat du Service Public de Wallonie.
22. Communication d'une décision prise par le Collège communal sur pied de l'article 60 § 2 du Règlement Général de la Comptabilité communale.

HUIS CLOS

AFFAIRES GENERALES

23. Service incendie – Approbation d'une convention transactionnelle à conclure avec des agents.
24. Accueil Temps Libre – Accueil lors de la journée pédagogique du 20 octobre 2016 – Remplacement d'une animatrice – Ratification.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

25. Licenciement d'une assistante à l'institutrice maternelle - Ratification.